

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹ COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

« Projet d'appui à la coordination du Fonds de consolidation de la paix en Guinée »

Conakry, le 08/07/2010

Avril – Avril- mai 2010

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Système des Nations Unis	Domaine Prioritaire/ Projet:	Appui à la Coordination du FCP		
Autorité(s) nationale(s):	Primature				
Numéro du Programme:	(PBF/GIN/E-1) ID00072413				
Nom du Programme:	Fonds de Consolidation de la paix en Guinée (FCP)				
Budget Total:	\$ 100 000 US				
Montants engagés:	\$ 99 862 US	Pourcentage du montant approuvé:	99.7		
Montants déboursés:	\$ 99 862 US	Pourcentage du montant approuvé:	99.7		
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	1. Le projet a été approuvé par une procédure spéciale accélérée 2. Les termes de référence du comité de pilotage sont élaborés et les préparatifs de la mise en place sont en cours.				
Durée du Programme:	6 mois	Date de clôture prévue :	mai 2010	Retard éventuel (mois):	6 Mois

Objectifs:	Réalisations / Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Contribuer à produire des réponses adéquates aux attentes urgentes du gouvernement, des acteurs politiques, de la Société Civile et des populations dans le but de préserver l'Unité et la Cohésion Nationales et de consolider la Paix. Mise en œuvre du programme	1. Négociation et obtention de locaux supplémentaires avec la primature pour l'extension de la coordination du PBF : Ces locaux serviront à abriter les agents PBF des autres agences onusiennes œuvrant	100%

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p>dans le cadre du PBF notamment l'ONUDI et le FNUAP.</p>	100%
	<p>2. Lancement officiel du plan prioritaire de consolidation de la paix, Le lancement a été fait en présence de tout le personnel du cabinet de la primature, tous les départements ministériels impliqués dans le programme, les représentants des ambassades et des institutions internationales, les représentants des organisations de la société civile.</p>	
	<p>3. Accompagnement des projets déjà en cours ;</p>	
	<p>4. Elaboration du projet de renforcement des capacités et d'appui à la coordination : le projet a été accepté et les ressources ont été mises à disposition du PBF.</p>	100%
	<p>5. Réception d'une mission de suivi du PBF en Guinée qui a permis d'appuyer la coordination dans le domaine du suivi évaluation à travers la mise à disposition de documents afférents.</p>	
	<p>6. Réalisation de d'une mission de supervision dans la région forestière.</p>	
	<p>7. Poursuite de l'élaboration d'un cadre global de suivi du programme en lien avec les départements ministériels impliqués dans la gestion du programme et en collaboration avec les agences onusiennes de mise en œuvre du programme,</p>	60%
	<p>8. Tenue des rencontres régulière de gestion du programme entre l'équipe de coordination du PBF et les points focaux du PBF et entre la coordination du PBF et l'équipe de gestion du PNUD.</p>	60%
	<p>9. Participation à l'Atelier UNCT sur l'intégration de l'approche de prévention des conflits dans l'UNDAF.</p>	90%
	<p>10. Développement et mise en place d'un mécanisme de coordination interne UNCT sur le PBF</p>	90%

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Il ressort la nécessité de développer un plaidoyer pour la prise en compte des grands résultats des projets dans les politiques nationales. Cette observation sera prise en compte dans le projet renforcement des capacités de la coordination et des partenaires.

La participation régulière de la coordination ainsi que des départements ministériels de suivi aux comités techniques de pilotage des projets en cours sont des acquis qui seront renforcés et valorisés dans la suite de la mise en œuvre du programme.

L'équipe de coordination du PBF met un accent particulier à la coordination et la synergie entre les agences ainsi que les différents acteurs (ONGs notamment) agissant dans le domaine de la consolidation de la paix en identifiant des synergies possibles entre les agences, en agissant de façon synergique sur bénéficiaires et dans le cadre des interventions en Haute Guinée en travaillant conjointement pour assurer un apaisement totale dans la région à travers le programme conjoint.

Le retard pris dans l'approbation de l'extension du projet a freiné les activités et causé un retard important qu'i va falloir rattraper. En effet, la mise en place de la deuxième tranche de financement vient juste d'être effective.